

## **Pour la gestion de ses infrastructures de traitement des matières résiduelles La Ville de Québec reçoit la Distinction Antonio Lemaire**

Québec, le 15 mars 2006 – La Ville de Québec est la récipiendaire de la Distinction Antonio Lemaire décernée par RÉSEAU environnement. La Ville a reçu ce prix, hier, pour la bonne gestion de ses infrastructures de traitement des matières résiduelles, à savoir son centre de tri, l'incinérateur régional et le lieu d'enfouissement sanitaire (LES) de Saint-Tite-des-Caps ainsi que pour la mise sur pied de son réseau d'écocentres.

La Ville a apporté au cours des dernières années plusieurs améliorations à ses équipements afin d'en réduire les impacts environnementaux et dans le but de mieux répondre aux objectifs du Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR), soit de porter à 60 % le taux de mise en valeur des résidus domestiques valorisables, comme l'exige la *Politique québécoise de gestion des matières résiduelles 1998-2008*.

Ainsi, la Ville a modernisé son centre de tri des matières résiduelles au coût de 3,7 millions \$. Sa capacité d'entreposage a été augmentée de 40 %. De nouvelles machines de tri plus performantes ont également été installées afin de permettre à la Ville de traiter une plus grande quantité ainsi qu'une plus grande variété de matières recyclables.

Pour sa part, l'incinérateur régional a fait l'objet d'essais d'un bioréacteur catalytique mis au point par la firme CO2 Solution. Ce bioréacteur capte les gaz dans la cheminée, les récupère, puis les transforme en bicarbonate sous forme de poudre, un produit inoffensif pour l'environnement qui peut servir à plusieurs usages dans l'industrie.

Depuis 2004, le lieu d'enfouissement sanitaire est doté d'un système de captage et de brûlage des biogaz. Résultat de la décomposition des déchets, ces biogaz sont composés en grande partie de méthane, un gaz 21 fois plus nocif que le CO2 en regard du phénomène de l'effet de serre.

Enfin, depuis l'an dernier, la Ville développe un réseau d'écocentres afin de permettre aux citoyens de se débarrasser écologiquement de leurs rebuts encombrants ainsi que de leurs résidus domestiques dangereux (RDD).

### **Distinction ANTONIO LEMAIRE**

Remise tous les deux ans, la Distinction Antonio Lemaire vise à souligner les efforts d'une corporation issue du milieu municipal, membre de RÉSEAU environnement, qui œuvre dans le domaine de la gestion des matières résiduelles et qui a contribué de façon remarquable, au Québec, à l'amélioration et à la bonne gestion des infrastructures dans ce domaine. Ce prix a été attribué lors du Gala de l'environnement présenté au Capitole de Québec.

---

<http://www.ville.quebec.qc.ca/fr/information/communique/environnement/3557.shtml>